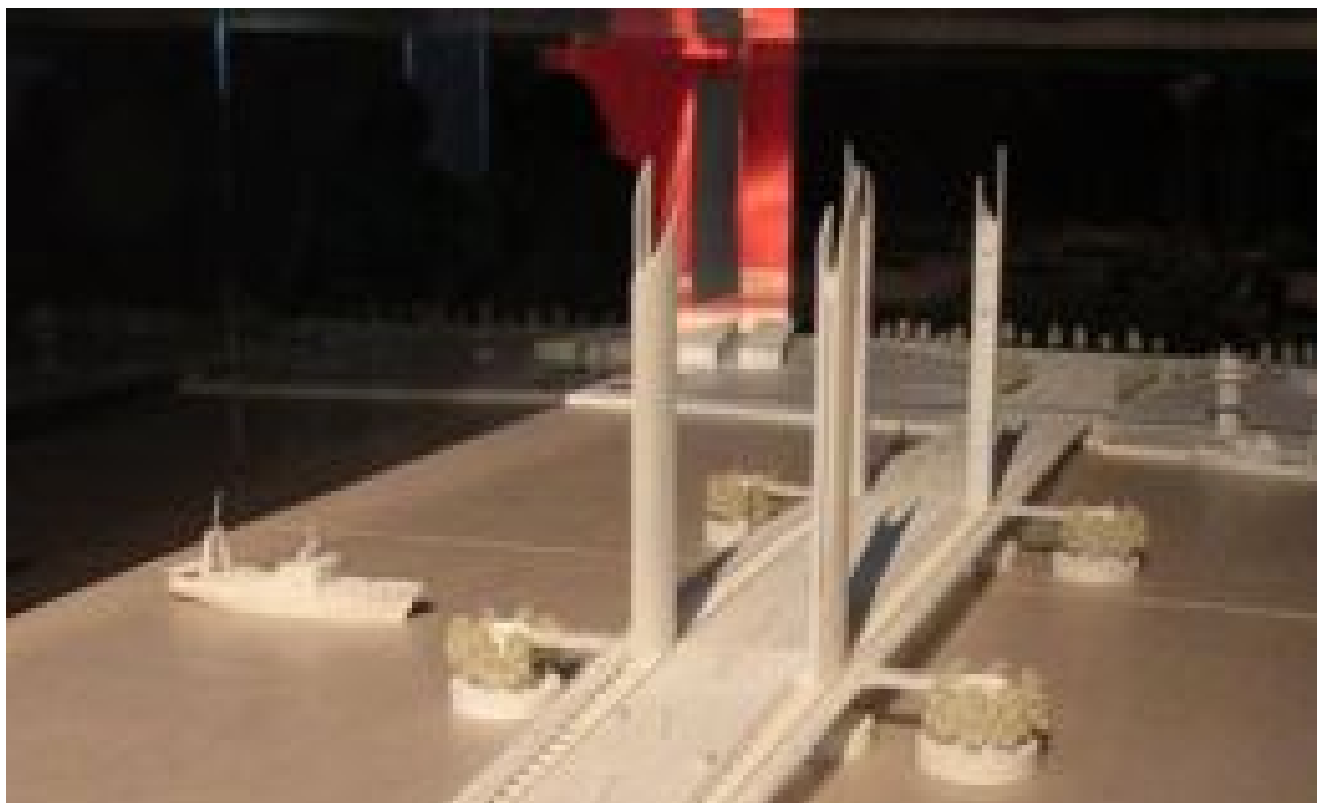


Société | A Bordeaux, les travaux du Pont-Bacalan vont pouvoir débuter



C'est un soulagement pour les élus locaux. Ce 8 octobre, la cour administrative d'appel a rejeté les requêtes d'associations opposées à la construction du pont Bacalan-Bastide à Bordeaux. Du coup, Vincent Feltesse, président PS de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) a donné son feu vert au démarrage des travaux.

L'ouvrage est imposant : 426 m de long, 43 m de large au-dessus de la Garonne. Il accueillera les automobilistes sur 2x2 voies, les cyclistes, les piétons ainsi qu'un tramway. Les travaux devraient durer à peu près 27 mois. Un projet gigantesque qui a soulevé l'opposition d'associations, qui depuis 2006 mènent une véritable guerre contre ce pont urbain, qu'elles jugent "catastrophique" pour la ville. Aujourd'hui, dans son arrêt, le juge des référés de la cour administrative d'appel a rejeté la demande de ces associations, qui lui demandaient de "suspendre l'exécution de la délibération du 21 septembre 2007 par laquelle le conseil de la CUB" déclarait d'intérêt général ce projet.

Un pont de 120 millions d'euros

Ce pont avait également suscité l'inquiétude de l'Unesco, qui craignait de voir "défigurer" le paysage architectural de la ville. Il fut même question de retirer le label "patrimoine mondial". Les élus, porteurs du projet en ont tenu compte et les quatre piles monumentales, qui devaient initialement culminer à 87 mètres, devraient être ramenées à 83 mètres. Dans un communiqué, le maire de Bordeaux, Alain Juppé (UMP) a réagi : « les travaux de cet équipement, très attendu par les Bordelais et indispensable à l'agglomération, débutent rapidement. Je suis impatient de voir les barges et les grues à l'œuvre ». Le projet est estimé à 120 millions d'euros.

Nicolas César



Nicolas César

Crédit Photo : DR

